

DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Nombre de conseillers en exercice : 08

Nombre de conseillers présents : 07

Nombre de suffrages exprimés : 07

Abstention : 0

- 12 - 2013

VOTES	
Pour :	07
Contre :	0

L'an deux mille treize, le vingt deux février, le Conseil Municipal réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC - WBA - DUJET - SANDRES - RICHOU - CHIVA - PIQUEMAL

Secrétaire(s) : CHIVA Nadine

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012

- constatant que le compte administratif fait apparaître un

déficit de 0000.00

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	112 527,18
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE : 2012 EXCEDENT	27 580,35
DEFICIT	
Résultat cumulé au	
A. EXCEDENT AU 31.12.12	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
* à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	13 186,50
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	134 169,89
B. DEFICIT AU	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Présenté par le Maire,
A Tréziers le 22 février 2013

Délibéré par le Conseil Municipal
à Tréziers le 22 février 2013



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE
06 MARS 2013

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous Préfecture le 6/3/13
Notification du 6 mars 2013